TENSION SUR LE CIMENT

Les vérités de l'UGCAA

Le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hadj Tahar Boulenouar, a estimé le déficit de production de ciment à hauteur de cinq millions de tonnes par an et souligné que le programme d'importation décidé par les pouvoirs publics – de l'ordre de 3 millions de tonnes par an – est loin de satisfaire la demande sur le marché national des matériaux de construction.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - En prologue de son propos, M. Boulenouar a révélé ceci : «Nous avons reçu une multitude de coups de téléphone nous dissuadant de parler à la presse au sujet du ciment.»

C'était hier lors de la conférence de presse qu'il a tenue au siège de l'organisation à Belcourt. L'offre actuelle, a-t-il avancé, ne répond pas aux besoins du marché. Les fluctuations des prix du ciment s'expliquent, à ses yeux, par la forte demande sur ce matériau durant cette période de l'année qui connaît la reprise des chantiers et le lancement de bien d'autres, chez les particuliers notamment. Ainsi, en plus du déficit de production sous-estimé par les pouvoirs publics et qui s'élève réellement à plus de cinq millions de tonnes par an, les arrêts de travail enregistrés dans les cimenteries de Mascara et d'Aïn Touta dans la wilaya de Batna pour grève des travailleurs et ceux programmés pour travaux d'entretien et de maintenance font que le besoin se fait de plus en plus sentir.

Les cimenteries publiques font-elles profiter Lafarge ?!

Le porte-parole de l'UGCAA a souligné que les arrêts programmés pour maintenance interviennent au mauvais moment.

«Les deux cimenteries de Lafarge, à elles seules, produisent 6 millions de tonnes par an, soit un tiers de la production nationale qui est de 18 millions de tonnes par an. Or, les cimenteries publiques, au nombre de douze, n'exploitent à peine que 50 à 60% de leurs capacités de production et ne totalisent que les deux-tiers de la production. C'est comme si elles s'entendaient pour faire profiter Lafarge des potentialités du marché», s'est interrogé M. Boulenouar.

Photo : DR

Il faut importer 2 millions de tonnes de ciment pour stabiliser les prix.

D'autant, a-t-il noté, que l'approvisionnement des entrepreneurs et distributeurs agréés se fait dans l'opacité la plus totale. Selon ses dires, certains privilégiés bénéficient de quotas supplémentaires au détriment des autres, retiennent des stocks et font augmenter les prix. «Les prix étant administrés, la spéculation n'aurait pas de raison d'être si elle ne jouit pas de complicités à la source ou s'il y avait une production suffisante», a-t-il ajouté.

Pour juguler la tension sur le ciment, l'UGCAA a appelé le gouvernement à prendre des mesures urgentes. L'organisation recommande d'«interdire les arrêts pour maintenance durant la période allant de février à novembre et d'exiger que l'approvisionnement des entrepreneurs soit en vrac au lieu des sacs, et ce, pour couper court à toute velléité de le revendre sur le marché noir». De même qu'elle revendique le déblocage des dossiers d'investissement souffrant au niveau du ministère de l'Energie et des Mines. «Il faut encourager les investisseurs privés et accorder les titres miniers à ceux qui en demandent. Seule une production suffisante peut casser les monopoles», a-t-il conclu.

Il convient, enfin, de signaler que les prix du ciment, plafonnés à 320 DA, ont frôlé ces jours-ci la barre des 800 DA, le sac de 50 kg.

L. H.

RÉVISION DU STATUT PARTICULIER

Le CLA appelle à une grève mercredi prochain

Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) rejoint les rangs de la contestation et appelle à une journée de grève le mercredi 17 avril. Il revendique la réouverture des négociations autour du statut particulier des travailleurs du secteur de l'éducation.

Les assurances du ministre de l'Education nationale quant à la prise en charge des revendications des travailleurs du secteur n'ont visiblement pas convaincu.

Le CLA rejoint l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF) pour protester, mercredi, contre le statut 240/12 des travailleurs de l'éducation.

«Les corps communs, les adjoints d'éducation, les laborantins, les intendants, les enseignants de tous les paliers et les directeurs d'établissement expriment leur refus du statut de la honte qui dévalorise et entrave leur carrière professionnelle», souligne le syndicat dans un communiqué. Ce dernier revendique la révision du statut particulier afin qu'il prenne en charge réellement, les préoccupations des travailleurs. Le CLA exige des promotions automatiques tous les cinq ans avec réduction du volume horaire, la réduction des durées d'avancement, l'intégration des PTLT en tant que PES et des corps communs comme fonctionnaires du secteur de l'éducation, la création de postes aménagés et le droit à une année sabbatique tous les cinq ans.

S. A.

DELLYS

30 bombes artisanales découvertes dans un lycée

De quoi détruire la moitié de la ville. C'est plus l'endroit de la découverte qui inspire l'inquiétude que l'arsenal lui-même. C'est effectivement un véritable stock de guerre qui a été découvert, hier samedi, par des employés qui s'apprêtaient à effectuer des travaux de maintenance sur le toit du lycée de Dellys, dans l'est de la wilaya de Boumerdès.

Les employés ont, en effet, mis la main, malgré eux, sur 30 bombes artisanales prêtes à l'emploi. Il est clair que ce sont les terroristes de la katibat El Ansar affiliée à Aqmi, avec des complicités locales, qui ont entreposé ces engins. Ces derniers disposaient, sans doute, en ville de la logistique et du personnel nécessaires pour fabriquer ces bombes et utilisaient les locaux de l'établissement ou un endroit situé pas loin de ce lycée comme atelier de production.

Pour rappel, il y a quelques années, les services de sécurité ont détruit une énorme casemate pas loin de cet établissement scolaire. L'endroit, situé à quelques pas de la plage, permettait probablement aux terroristes d'utiliser la voie maritime pour se mouvoir sans être vus.

Par ailleurs, comme il n'y a depuis quelques mois plus d'attentat à la bombe à Dellys ou ses environs, on peut supposer que les éventuels utilisateurs ont été soit neutralisés soit ont quitté la région. En tout état de cause, c'est le lieu de la découverte qui laisse perplexe.

En cette période de réflexion sur la réforme de l'école algérienne, une longue méditation est nécessaire.

Abachi L.

POUR ÉVITER LES HANDICAPS AUX HÉMOPHILES

Les spécialistes préconisent le traitement préventif

Environs 1570 personnes sont atteintes d'hémophilie en Algérie, selon un bilan datant de 2011. Cette maladie du trouble de la coagulation peut entraîner un handicap, faute d'une bonne prise en charge. Les spécialistes appellent à la généralisation du traitement préventif pour éviter les complications.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La Journée mondiale de l'hémophilie sera célébrée mercredi, 17 avril. La Fédération mondiale de l'hémophilie célèbrera à cette occasion, 50 ans de recherche consacrés à l'amélioration de la prise en charge de cette maladie.

Dr Meriem Bensadok, médecin spécialiste en hémophilie au CHU de Beni Messous, a expliqué que cette maladie n'est pas une fatalité, le malade peut mener une qualité de vie normale à condition qu'il soit pris en charge très tôt. En effet, un hémophile doit avoir accès au soin préventif dès l'âge de 1 à 2 ans, préconise t-elle. Dans le cas contraire, la maladie peut être à l'origine d'un handicap.

Le défi, souligne ce médecin, consiste à ne plus arriver à ce stade. Pour ce faire, la solution est de généraliser le traitement préventif par prophylaxie. Les spécialistes expliquent que l'hémophilie est un trouble congénital de la coagulation qui affecte quasi exclusivement les garçons. Un garçon sur 5 000 naissances est hémophile. Elle est causée par un défaut de production de l'un des 13 facteurs de coagulation : facteur 8 (hémophilie A) et facteur 9 (hémophilie B). Elle est traitée actuellement par l'injection de l'un de ces facteurs manquants. Le traitement par les plaquettes de plasma qui, dans le passé, ont été à l'origine de nombreuses contaminations en hépatite C n'est plus prescrit. C'est une maladie orpheline et la Fédération mondiale de l'hémophilie estime à environ 400 000 le nombre de personnes souffrant d'une hémophilie dans le monde. En Algérie, le nombre de malades est estimé à plus de 1570 pour un nombre théorique de 3 000. Un programme national de prise en charge de l'hémophilie s'étalant sur une période de 3 ans a été mis en place récemment en Algérie. Son objectif : généraliser le traitement à domicile, (l'auto traitement), de manière à permettre au malade de mener une vie autonome. Le programme comprend la formation médicale et para-médicale, l'éducation thérapeutique du patient, la disponibilité continue des médicaments et l'amélioration de la qualité des soins, d'une manière générale. Les professionnels de la santé recommandent aux personnes atteintes d'hémophilie de proscrire les injections intramusculaires, l'aspirine, les sports violents, la vaccination à l'école, l'extraction dentaire et la circoncision qui peuvent causer sa mort. Maladie incurable, seules les complications de l'hémophilie sont maitrisées.

S. A.

TRAVAILLEURS DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Une grève de deux jours en vue

Les travailleurs du secteur de la solidarité nationale observeront une grève nationale de deux jours, à partir du 22 avril prochain. Ils exigent la prise en charge de leurs revendications, non satisfaites jusqu'ici.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Initié par le Syndicat national des travailleurs de la solidarité nationale, affilié à l'UGTA, le mouvement de débrayage touchera tous les établissements spécialisés et les Directions de l'action sociale et de la solidarité (DAS) dans toutes les wilayas du pays.

Selon le secrétaire général du syndicat, Sid-Athmane Hassen, cette décision intervient après de nombreuses rencontres avec la tutelle, qui se sont soldées par un «échec».

L'organisation syndicale exige ainsi l'application de leur plateforme de revendications, notamment l'élaboration du statut particulier et le régime indemnitaire pour tous les travailleurs de la solidarité nationale.

S'agissant des corps spécifiques du secteur (psychologues, éducateurs spécialisés, assistants sociaux…), elle revendique l'application de la prime de soutien scolaire et pédagogique de 15%, avec effet rétroactif à partir de 2008 au lieu de 2012 ainsi que la promulgation de l'arrêté cadre concernant les postes de responsabilité. «En l'absence de cet arrêté, près de 200 établissements spécialisés demeurent sans directeurs nommés. Ils sont gérés par des ordonnateurs dont la mission se limite à une gestion financière», précise le SG du syndicat. Selon lui, l'absence d'un directeur habilité à signer des actes administratifs gêne le fonctionnement du travail. Pourtant, poursuit-il, «le projet est prêt depuis quatre ans».

Le Syndicat national des travailleurs de la solidarité nationale réclame la révision à la hausse de la prime des corps communs, arrêtée récemment par le Premier ministre à 10%, et son application avec effet rétroactif à partir de 2008 ainsi que l'intégration définitive des contractuels. Il demande également l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail. Selon le syndicaliste, cet article «freine» l'augmentation des salaires.

Les travailleurs du secteur revendiquent, en outre, la prise en charge du dossier de médecine du travail par leur tutelle.

R. N.

AMAR TOU À PROPOS DU DÉDOUBLEMENT ET DE L'ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE NORD :

«L'opération sera achevée dans 2 ans»

Selon Amar Tou, ministre des Transports, le dédoublement de la totalité du tronçon de la ligne du nord du chemin de fer, reliant Sétif aux frontières marocaines, long de 6 000 km, dont 2 100 ont été déjà livrés, sera achevé dans deux ans au maximum.

De passage à Constantine, avant de rejoindre la wilaya de Sétif par train, à partir de la gare ferroviaire d'El Gourzi, le ministre des Transports a estimé que le programme de «mise à double voies de la ligne nord avance à une cadence appréciable et que la totalité du réseau sera livrée dans deux ans». Aussi, a-t-il indiqué, «sur les 6 000 km inscrits, 1719 km ont été achevés et mis en service en 2009, et d'ici deux ans, 4 000 km seront livrés». L'opération, entrant dans le cadre «du programme national de modernisation du réseau des chemins de fer, a déclaré Amar Tou, consiste, en effet en l'électrification et le dédoublement de la totalité de la ligne du nord». Pour ce qui est du tronçon Constantine-Sétif, long de 110 km, seules 11 bornes ont été réalisées. Selon le ministre qui s'est arrêté à la gare d'El Gourzi (El Khroub), point de départ de la ligne en question, le tronçon sera achevé vers la fin de l'année en cours. Aussi, a-t-on indiqué, qu'une fois ce dernier mis en service, la vitesse de croisière des trains passera à 110 km/h. S'agissant du tramway de Constantine qui devait entrer en service le 16 avril, Amar Tou qui n'a pas voulu s'attarder sur le sujet s'est contenté de rappeler que l'exploitation commerciale du tramway de Constantine débutera le 4 juillet. La marche à blanc est prévue pour le 4 juin.

F. B.